COMPTE RENDU ANALYTIQUE SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2018

--*-*-*-*-*-*

L'an deux mille dix-huit, le vingt-et-un novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le huit novembre 2018, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Raymond AUCLAIR - Sylvia AUCOUTURIER - Marie-Christine BAURES - Sylvain BOURDIER - Didier BUSSIERE - Bruno CURATOLA - Angélique DAUGE - François DECELLE - Florence FERRANDON-DERET - Denis FRACKOWIAK - Danièle JAMBRUN - Jean Loup LESAGE - Maria de Lurdes LOUREIRO - Patrick PORTET - Jean Pierre POUENAT - Véronique RADOMSKI - Pascal RELIANT - Bernadette SAULNIER - Annie SPACCAFERRI - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE - Bernard ZAMIARA

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Pierrette BORD a donné pouvoir à Thierry VERGE - Damien FERNANDES a donné pouvoir à François DECELLE - Bernadette LAJOUANINE a donné pouvoir à Patrick PORTET - Benoît MAILLARD a donné pouvoir à Florence FERRANDON-DERET - Aurélie MASSON-VIGNON a donné pouvoir à Didier BUSSIERE - Claude RIBOULET a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI - Véronique ROBIN a donné pouvoir à Raymond AUCLAIR

Etaient Absents :

Secrétaire de Séance : François DECELLE

--*-*-*-*-*-*

a) Mandats de vote
b) Adoption à l'unanimité des suffrages exprimés du procès-verbal du 3 octobre 2018 - Abstention du groupe d'opposition (liste Commentry pour tous).

I.1 – COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de ces décisions

I.2 – MODIFICATION DE LA DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE COMMENTRY

Le Conseil Municipal,

- Se prononce favorablement sur ce projet.

I.3 – PROTECTION SOCIALE DES AGENTS : NOUVELLES MODALITES DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition
- Fixe le montant de la participation employeur à 22 euros brut par agent pour la garantie santé,
- Fixe le montant de la participation employeur à 6.33 euros brut pour le conjoint bénéficiaire et les enfants du foyer dans la limite de 3 personnes pour la garantie santé,
- Fixe le montant de la participation employeur à 29 euros brut par agent pour la garantie prévoyance.

I.4 – GESTION DU PERSONNEL - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition
- Autorise la convention de mise à disposition des animateurs du centre de loisirs « les Galibots » ci-après annexée,
- Autorise le maire ou l'adjoint au Maire à signer ladite convention.

I.5 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette décision n° 2 du budget général.

II.1 – ACQUISITION D'UNE PARCELLE BATIE SISE 5 RUE CHRISTOPHE THIVRIER

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette acquisition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir.

II.2 – AUTORISATION DE COMMERCIALISER LES PARCELLES DU LOTISSEMENT DE LA CHEVANTIERE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à la commercialisation des lots de la 1ère tranche de la Chevantière,
- Donne tout pouvoir au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération et notamment pour signer tous les actes se rapportant à ces aliénations.

II.3 – VOIRIE - CONVENTION RELATIVE AUX TRAVAUX DE REFECTION GENERALE DE L'OUVRAGE D'ART DU PONT VERT

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le maire à signer la convention,
- Verse la subvention au Département.

II.4 – VOIRIE - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE AVENUE DU PRESIDENT ALLENDE - RD 998 - TRANCHE N° 1 ET 2 - CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise le maire à signer la convention

III.1 – SIGNATURE DU CONTRAT D'AIDE AU TITRE DU FONDS "PUBLICS ET TERRITOIRES" AVEC LA CAF DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le maire à signer le contrat d'aide au titre du fonds « Publics et Territoires » avec la CAF de l'Allier.

III.2 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE SECOURS AUX COMMUNES AUDOISES

Le Conseil Municipal,

- Répond favorablement à cet appel à la solidarité,
- Verse une subvention d'un montant de 1 500 euros au Département de l'Aude dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 ».

COMMUNICATIONS DU MAIRE

// GESTION DES DEPENSES PUBLIQUES

MESSAGE TRANSMIS PAR LUDOVIC BERNARD

Au cours de l'exercice 2017, le Centre des finances publiques a mis en place un contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD) pour la commune de COMMENTRY.

Le CHD repose sur des contrôles plus ciblés et mieux organisés, fondés sur une analyse des risques liés au mandatement effectuée par le comptable pour le budget principal. Il permet une réorganisation des contrôles en concentrant ces derniers sur les dépenses les plus risquées et

présentant les enjeux les plus importants, et en les allégeant sur les autres dépenses. Ainsi les autres contrôles de la dépense sont plus efficaces, car ciblés et organisés, et ils favorisent la prévention des anomalies de mandatement.

La présente restitution d'information a pour but de vous communiquer les principaux enseignements tirés des contrôles effectués au titre du CHD et permet de dresser un bilan de la qualité du mandatement pour l'exercice 2017 en mettant l'accent sur les erreurs les plus fréquemment rencontrées pour chaque nature de dépense. **Au niveau du budget principal, le taux d'erreur patrimonial significative s'élève, pour 2017, à 0,28 %. Ce repère souligne la très bonne qualité des mandatements de la collectivité.**

// VIDEOSURVEILLANCE

POINT SUR LA VIDEO SURVEILLANCE FAIT PAR PATRICK PORTET

Il a été évoqué au niveau national le taux de résolution des délits grâce aux caméras de surveillance entre 0% et 3%. Sur deux ans, la commune a pu récupérer 11 000 euros grâce à ce dispositif, ce qui annule l'investissement de cette année. Sans celui-ci, cette somme aurait été à notre charge. Si nous voulons être plus précis, il faudrait intégrer le montant des remboursements des particuliers ayant eu recours à la vidéo-surveillance pour résoudre leurs sinistres.

Sylvain Bourdier doute fortement de l'efficacité de ce système par rapport au coût engendré.

Monsieur le Maire ajoute qu'il contribue également à dissuader le vandalisme.
Par conséquent, il continuera l'installation de ce dispositif notamment pour détecter les incivilités.

// STELE FRANCOIS MITTERAND

Une plainte a été déposée suite à l'effondrement de la plaque de la Stèle en l'hommage de François Mitterrand le 10 octobre 2018.
Une nouvelle plaque refaite à l'identique (sans le logo de la Ville) a été commandée. Les délais de livraison ne sont pas connus à ce jour.

// COMMEMORATIONS 10 & 11 NOVEMBRE

Je tiens à remercier tous les acteurs qui se sont associés aux commémorations de la Grande Guerre. Les commentryennes et les commentryens ont été nombreux à suivre le programme proposé.

Plus de 300 personnes se sont rassemblées face au monument aux morts le dimanche. La cérémonie empreinte non seulement d'émotion, de recueillement et de respect. Elle montre que nos concitoyens sont attachés aux valeurs de la République.

// SALLE VERONIQUE COLUCCI

La salle Véronique Colucci a été inaugurée jeudi dernier **en la présence exceptionnelle de Romain Colucci**, fils aîné de Michel et Véronique Colucci. Ce fût un moment fort pour l'ensemble des bénévoles des Restos du Cœur qui ont partagé avec lui leur quotidien.

Sylvain Bourdier regrette de n'avoir pu assister à l'inauguration et de n'avoir pu rencontrer Monsieur Colucci.

// COMMUNICATION

La collectivité travaille actuellement sur la mise en place d'une charte graphique qui s'accompagnera de la refonte du logo de la Ville.

Cette charte graphique ne sera déclinée que sur les documents administratifs (entête de lettre, carte de visite…).

Le but est d'optimiser la communication de Commentry d'un point de vue graphique, permettant ainsi de valoriser la Ville et de renforcer son attractivité.

Ce projet contribuera à moderniser l'image de Commentry.

// AGENDA

L'ensemble des conseillers municipaux sont invités aux manifestations suivantes :

- Du 27 novembre au 29 décembre 2018 : la Pléiade reçoit l'exposition de Marie-Paule Basset. Le **vernissage** est prévu le samedi 1er décembre 2018 à 11 heures.
- -Mercredi 28 novembre 2018 à 14 heures au Théâtre : ciné-rencontre autour du film le PARADIS DES BETES dans le cadre des actions du CLSPD sur les **violences à l'égard des femmes et impactant les enfants.**
- Les 7 et 8 décembre 2018 : Téléthon organisé par les associations commentryennes dans différents lieux de la Ville et notamment au Forum
- Samedi 8 décembre 2018 à 10h : inauguration du **FORUM**
- Samedi 8 décembre 2018 : théâtre avec la troupe du FCEA au Théâtre Alphonse Thivrier

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Verge s'inquiète de la provenance de la bobine de fibre optique située le long de la Banne, sous l'aire d'accueil des gens du voyage.

Monsieur le Maire n'était pas informé de ce stockage et se demande qui est le propriétaire de cette bobine. Il suppose que ce sont les installateurs de la fibre optique qui ont oublié cette bobine.

Monsieur Portet fait remarquer que cette demande aurait pu être faite auprès de la police du maire. Le problème aurait pu être résolu plus rapidement en allant directement voir le service.

Monsieur Bourdier soulève le problème, évoqué au dernier conseil, concernant la priorité à droite route des Ferrières.

Monsieur le Maire signale que ce sujet sera abordé à la réunion de la commission circulation prévue le 29 novembre 2018 à 14 heures.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Bourdier s'il a eu le dossier suite à sa demande d'informations concernant les consommations d'eau.

Monsieur Bourdier informe qu'il a bien reçu les documents.

Monsieur Bourdier attire l'attention de la situation d'une commentryenne, dont l'enfant est lourdement handicapé. Tous les jours, afin de pouvoir se rendre dans un établissement spécialisé, il doit faire appel à un taxi. Ce dernier demande un stationnement adapté à proximité de l'habitation de l'enfant. Cette mère de famille a donc sollicité les services de la mairie afin de pouvoir répondre à cette demande. Monsieur Bourdier précise qu'à ce jour cette personne n'a toujours pas obtenu de réponse.

Monsieur le Maire précise que ce dossier sera étudié lors de la commission de circulation. Il est impossible de faire du stationnement personnalisé. Il est signalé qu'une place réservée se trouve être très proche du domicile de l'enfant.

Monsieur Bourdier insiste sur le fait d'apporter une réponse à cette personne qui attend qu'on lui propose des solutions.

Monsieur le Maire lui communiquera une réponse dès que la commission de circulation aura statué sur ce problème.

Monsieur Bourdier demande une possibilité de roulement des tribunes du magazine de Commentry. Cet échange permettrait à chaque parti politique d'avoir les mêmes délais de rédaction et que les uns ne puissent pas répondre aux autres.

Monsieur le Maire va étudier la question avec son cabinet.

Monsieur Verge signale qu'un big-bag contenant des billes de caoutchouc, s'est déchiré et se répand sur le stade synthétique. Monsieur Verge propose que le Centre Technique Municipal l'évacue.

Monsieur le Maire signale que la demande a été faite.

L'ordre du jour, étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée le 21 novembre 2018 à 21 heures 15.

MAIRIE DE COMMENTRY (ALLIER)

Fernand SPACCAFERRI,

Maire de Commentry